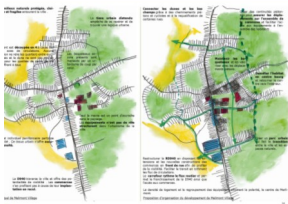
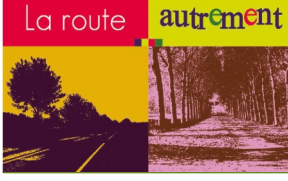
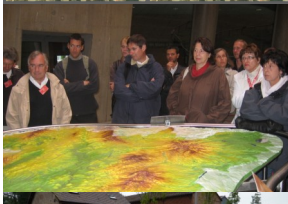
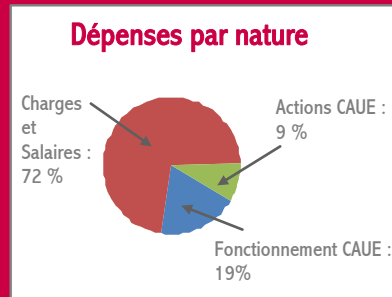
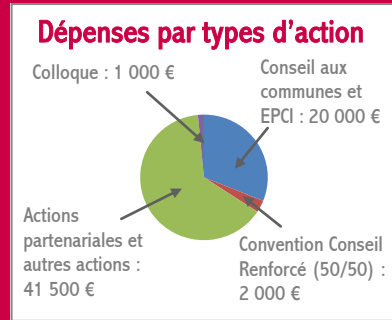
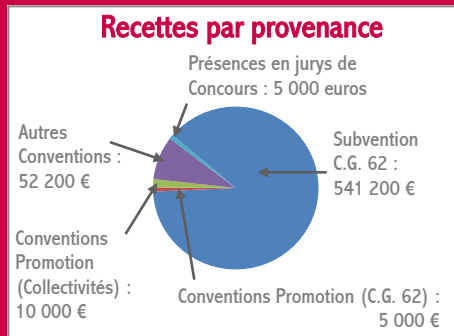


CAUE



Si le cadre des missions du CAUE définies ci-dessus est resté globalement le même depuis sa création en 1979, articulé autour du Conseil en Architecture, en Urbanisme et en Environnement, par des actions de promotion de la qualité dans ces domaines, des conseils aux communes (plus de 1950 conseils depuis sa création) et aux particuliers, des animations auprès des collectivités, des enseignants, des scolaires et des actions partenariales thématiques, l'année 2010 a été, sans nul doute, une « année pivot ». En effet, à la session de juin 2010, les élus départementaux ont décidé de mettre en place la TDCAUE (Taxe Départementale des CAUE), comme désormais tous les départements de France. Cette décision aura un impact important car il permettra de doter l'association, à partir de 2012, des moyens financiers en rapport avec son taux d'activité.

1. Budget



2. Conseils aux communes

100 communes dont un bon nombre de demandes, relatives à des démarches de projet d'urbanisme durable, 29 communes nous ont sollicité ces dernières années sur ces thèmes et 22 d'entre elles se sont orientées sur des démarches d'urbanisme durable.

3. Conventions cadre de vie

Diagnostic du territoire de la Communauté de Communes de la région de Bapaume et Quilliers de Samer-Desvres, projets d'urbanisme durable de la communauté d'agglomération d'Hénin/Carvin.

4. Assistance au Conseil Général

Animation et rédaction de l'ouvrage « Voir la Route autrement », élaboration des contractualisations, assistance à la MIAD, Programme Abribus, Chemin de Mémoire, Programme Local de l'Habitat, Trame bleue départementale, Photovoltaïque collèges.



5. Prestations de formation, d'animation et de sensibilisation

Ecole Nationale des Techniciens de l'agglomération de Calais et du pays du Boulonnais, SIVOM des Deux Cantons, Communauté de Communes de Noeux et Environs, Chambre des géomètres experts, Communauté de Communes de THOUARS, CAUE de DAX, Voyages d'études avec les conseils municipaux de Dainville et Loos en Gohelle, Centre de Valorisation des Ressources Humaines (CVRH) de la Direction Départementale des territoires et de la mer, CETE Nord Picardie, Rectorat de Lille, Maison du Projet du Louvre-Lens, Ville de Béthune, Manifestation A4, Manifestation « Petit1 », Office de tourisme d'Arras (accueil de professionnels Allemands...).

6. Démarches participatives

Communes de Loos-en-Gohelle, Lens (Sellier et Voltaire), Dourges, Rang-du-Fliers.

7. Participation à des groupes

« Sauvegarde et relance du torchis », « matériaux », « OUCASE », Aire métropolitaine Lilloise, Commission Régionale du Patrimoine et des Sites (CRPS), Directive régionale d'Aménagement (Maîtrise de la périurbanisation) Conseil Régional, EURALENS, Bassin Minier UNESCO, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, Centre de Recherche sur les Institutions et le Droit de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Habitat, FNCAUE, Cités Minières Pilotes, Espaces Naturels Régionaux (ENRX), Commission Départementale des Sites et des Paysages, Office du Tourisme et du patrimoine de Lens-Liévin, Maison de l'Architecture et de la Ville, Association des Urbanistes Nord-Picardie, Archipôles.

8. Assistance aux collectivités en instruction de plan d'urbanisme

Comme le prévoit l'article L121-7 de la loi SRU : PLU de Coulogne, d'Hénin-Beaumont, de Lefaux, de Loos-en-Gohelle, de Méricourt, de Rivière, SCOT du Montreuillois, de Calais, de l'Arrageois, de Marquion-Osartis.

9. Conventions partenariales

Pas-de-Calais Habitat (éco-quartier le Badoulet à Croisilles), Artois-Flandres et OSARTIS (qualité des constructions dans le parc industriel) et ADEVIA (conseils à la demande sur des projets d'urbanisme), le Conseil Régional et l'ADEME (promotions des démarches d'Analyse Environnementale de l'Urbanisme (AEU)).

10. Conseil aux particuliers

75 particuliers ont sollicités un conseil en 2010, ils ont pu joindre le CAUE par le site ou par d'autres voies: mairie, Architecte des Bâtiments de France, DDTM, presse.

Les perspectives d'avenir

Une nouvelle convention d'objectifs sera préparée et soumise aux élus avant la fin de cette année. Elle définira plus précisément les apports et les rapports entre le Département et le CAUE. Les actions prioritaires, les relations interservices (Maisons du Département et MIAD principalement) et la présence territoriale y seront définies.

Une évaluation en continu du conseil aux communes sera mise en place. Elle permettra d'objectiver les demandes des maires et de mieux adapter nos réponses (nature des demandes mais aussi mode de dévolution des opérations).

Le CAUE poursuivra et même intensifiera son action en matière d'urbanisme durable, thème sur lequel il est désormais reconnu. Il proposera son concours pour les opérations d'aménagement en préparation et veillera à l'information des élus en les sensibilisant aux évolutions réglementaires (qualité des documents d'urbanisme et des opérations, réduction de la consommation d'espaces, priorité au renouvellement urbain ...). Il sera aidé en cela par la reconduction de la convention FRAMEE (ADEME-REGION) relative à la promotion des Approches Environnementales de l'Urbanisme.



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Pas-de-Calais

43, rue d'Amiens, 62018 Arras cedex 9 - Tél:03 21 21 65 65 Fax : 03 21 21 62 56

Courriel : caue62@caue62.org - Site internet : www.caue62.org